

**APPEL A CANDIDATURES :**  
**CIWF lance les « Trophées Bien-être animal 2011 »**

**CIWF**, l'ONG internationale dédiée au bien-être des animaux d'élevage, remettra le 20 octobre prochain ses « **Trophées Bien-être animal** » aux entreprises et collectivités qui **s'engagent à opter pour un approvisionnement en œufs et en poulets respectueux du bien-être animal.**

Pour être éligible à un « **Œuf d'Or** », il est nécessaire de s'approvisionner exclusivement en œufs ou ovoproduits issus d'élevages de plein air ou au sol, ou de s'y engager. Les « **Poulets d'Or** » sont, pour leur part, remis aux entreprises et collectivités qui s'engagent à s'approvisionner en poulets issus d'élevages répondant à certaines conditions de bien-être animal : densité de peuplement, rythme de croissance des animaux et enrichissement du milieu.

Créés en 2007, les « **Trophées des Œufs d'Or** » ont déjà récompensé plus de **300** entreprises et collectivités européennes telles que Subway, IKEA, McDonald's, Amora, la ville de Saint-Etienne... Les engagements des lauréats des « **Trophées Bien-être animal** » vont ainsi bénéficier à plus de **200 millions** de poules et poulets chaque année.

**Un contexte favorable pour une meilleure prise en compte du bien-être animal**

A quelques mois de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la fin des cages dites « conventionnelles » (1<sup>er</sup> janvier 2012), les éleveurs de poules pondeuses ont l'obligation d'opter pour des cages dites « aménagées » ou pour des systèmes de production hors cages, ces derniers offrant de meilleures conditions de vie aux animaux.

Le bien-être animal est un critère de choix de plus en plus intégré par les consommateurs et détermine de manière croissante leurs actes d'achat. **Pour les consommateurs français, le bien-être animal fait maintenant partie intégrante de la définition d'un produit alimentaire « durable »**, comme le rapporte le CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie, 2009).

**CIWF** entend soutenir les politiques ambitieuses des entreprises qui souhaitent profiter de ce contexte pour se tourner vers un approvisionnement plus respectueux des animaux d'élevage.

**Comment participer aux « Trophées Bien-être animal » ?**

Toute entreprise ou collectivité peut être éligible à condition qu'elle s'approvisionne exclusivement en œufs / ovoproduits ou en poulets issus d'élevages répondant aux conditions d'éligibilité, ou qu'elle s'y engage.



Les **Trophées** concernent :

- ✓ Les entreprises agroalimentaires,
- ✓ La grande distribution,
- ✓ La restauration commerciale ou collective,
- ✓ Les entreprises non agroalimentaires pour les restaurants d'entreprise,
- ✓ Le secteur public (collectivités territoriales, hôpitaux, universités, ...)



Les candidatures sont ouvertes jusqu'au **30 septembre 2011**.

La cérémonie de remise des « **Trophées Bien-être animal 2011** » aura lieu **le 20 octobre 2011** à la Tour Eiffel.

Pour en savoir plus sur les conditions d'éligibilité et recevoir le formulaire de candidature : [agroalimentaire@ciwf.fr](mailto:agroalimentaire@ciwf.fr)

**CIWF en bref**

Créée en 1967 par un éleveur britannique en réaction à l'intensification de l'élevage, **CIWF** est aujourd'hui reconnue comme l'ONG internationale de référence dédiée au bien-être animal. CIWF travaille en partenariat avec de grandes entreprises agroalimentaires internationales tous secteurs confondus, telles qu'Unilever, McDonald's, IKEA ou encore Compass Group. Cette collaboration est basée sur la recherche de solutions bénéficiant à tous et la valorisation des démarches de progrès.

Pour plus d'informations : [www.ciwf.fr](http://www.ciwf.fr) ou [www.agrociwf.fr](http://www.agrociwf.fr)

**Contact presse – Agence YESwecan**

Marion Avranche – [m.avranche@yeswecan-pr.eu](mailto:m.avranche@yeswecan-pr.eu)

Tél : 01 41 34 02 20 – Port : 06 89 81 46 25 – Fax : 01 41 34 32 86